

Cultures **SUCRE**



FRANCE



EUROPE



MONDE



AUTRES
DÉBOUCHÉS



MÉMO STATISTIQUE SUCRE ET AUTRES DÉBOUCHÉS



CAMPAGNE
2020-2021

CHIFFRES CLES

DE LA FILIÈRE BETTERAVE-CANNE-SUCRE

LA FRANCE SUCRIÈRE AU 1^{ER} AVRIL 2021

Les chiffres de ce Mémo statistique tiennent compte de la campagne 2020-2021, lorsque les chiffres pour cette campagne sont disponibles.



LES PLANTES SUCRIÈRES

BETTERAVE À SUCRE (Campagne 2020-2021)

23 700 planteurs ont produit sur 421 000 ha (soit 1,5% de la Surface Agricole Utile) **27,1 millions de tonnes** de betteraves sucrières à **16%** de richesse en sucre.

CANNE À SUCRE (Campagne 2019-2020)

2 millions de tonnes de cannes ont été récoltées sur 37 409 ha dans les Départements d'Outre-Mer (DOM).



LA PRODUCTION SUCRIÈRE

En 2020-2021, la France métropolitaine compte 5 groupes sucriers disposant de 21 sucreries réparties dans le nord de la France :

- Cristal Union (8 sucreries)
- Saint Louis Sucre (2 sucreries)
- Groupe Tereos (9 sucreries)
- Autres sociétés (2 sucreries)

La production* en termes réglementaires en 2020-2021 est de **3,4 millions de tonnes de sucre** de betterave, et les utilisations se répartissent de la manière suivante :

- **2,8 millions de t de sucre** vendus en France
- **1,65 millions de t de sucre** vendus sur l'UE
- **0,15 millions de t de sucre** exporté vers les pays tiers.

DOM (Campagne 2019-2020) :** Au total, 5 sucreries ont produit **217 624 t** dont :

- Réunion : 171 333 t (2 sucreries)
- Guadeloupe (2 sucreries) et Martinique (1 sucrerie) : 46 291 t

La France de l'alcool/éthanol (Campagne 2019-2020) :

En 2020, la France métropolitaine compte 5 sociétés disposant de 12 distilleries produisant de l'alcool à partir de betteraves et céréales, et 1 société ne réalisant que la rectification et la déshydratation de l'alcool brut.

La production d'alcool agricole (bioéthanol + alcool traditionnel) en France en 2019/2020 est de **17,2 Mhl**

- **8,7 Mhl** à partir de betteraves (51%) et **8,5 Mhl** à partir de céréales (blé+maïs) (49%).
- **10,5 Mhl** pour le bioéthanol (61%) et **6,7 Mhl** pour l'alcool traditionnel (39%).

La filière sucre française (agriculture, sucreries, sucreries-distilleries) emploie près de 45 000 personnes.



LA FRANCE DANS LE MONDE SUCRIER***

- 9^{ème} producteur mondial de sucre
- 2^{ème} producteur mondial de sucre de betterave
- 1^{er} pays producteur européen de sucre (métropole + D.O.M.)

* La définition de la production de sucre selon le Règlement (UE) 2017/1185 comptabilise les quantités produites au stade sirop quel qu'en soit l'usage ultérieur (alimentaire, non alimentaire, alcool / éthanol).

** Les chiffres 2020-2021 ne seront connus qu'après la récolte qui est décalée dans les Antilles soit en septembre 2021. La première estimation de la production des DOM 2020-2021 serait de 220 000 t.

*** Moyenne sur 3 ans.

FRANCE



1. La filière sucre en France	P4
La filière betterave sucre en France	
La filière canne à sucre en France	
2. Évolution de la production métropolitaine.....	P6
3. Surfaces betteravières	P6
4. Évolution de la production betteravière.....	P7
5. La filière bio en France.....	P8
6. L'industrie sucrière française : une contribution positive à la balance commerciale du pays	P8
7. Consommation de sucres en France.....	P8
8. Principaux contributeurs en sucres libres dans notre alimentation	P10

Les chiffres de ce Mémo statistique tiennent compte de la campagne 2020-2021, lorsque les chiffres pour cette campagne sont disponibles.

La filière sucre en France La filière betterave sucre en France

Campagne 2020 – 2021 - Principaux départements sucriers



Groupe Cristal Union

(8 usines)

- 1 Sucrierie d'Arcis-sur-Aube
- 2 Sucrierie de Bazancourt
- 3 Sucrierie de Corbeilles
- 4 Sucrierie d'Erstein
- 5 Sucrierie de Sillery
- 6 Sucrierie de Fontaine-le-Dun
- 7 Sucrierie de Pithiviers
- 8 Sucrierie de Sainte-Emilie

Lesaffre Frères

(1 usine)

- 9 Sucrierie de Nangis

Ouvré et Fils SA

(1 usine)

- 10 Sucrierie de Souppes-sur-Loing

Saint Louis Sucre

(2 usines)

- 11 Sucrierie d'Etrépagny
- 12 Sucrierie de Roye

TEREOS

(9 usines)

- 13 Sucrierie d'Artenay
- 14 Sucrierie d'Attin
- 15 Sucrierie de Boiry
- 16 Sucrierie de Bucy
- 17 Sucrierie de Chevrières
- 18 Sucrierie de Connantre
- 19 Sucrierie d'Escaudœuvres
- 20 Sucrierie de Lillers
- 21 Sucrierie d'Origny

La filière canne à sucre en France

4 SOCIÉTÉS SUCRIÈRES DANS LES D.O.M.

Ile de la Réunion

TEREOS Océan Indien

- 1 Sucrierie de Bois-Rouge
- 2 Sucrierie du Gol

Guadeloupe

GARDEL S.A.

- 3 Sucrierie du Moule

SUCRIERIE ET RHUMERIE MARIE
GALANTE S.A.

- 4 Sucrierie de Grand'Anse

Martinique

S.A.E.M. DE PRODUCTION SUCRIÈRE
ET RHUMERIE DE LA MARTINIQUE

- 5 Sucrierie du Galion

Source : S.N.F.S.

Ile de la Réunion



Guadeloupe



Martinique



2 Évolution de la production métropolitaine

en milliers de tonnes de sucre blanc

Campagne sucrière	Production	Nombre de sucreries
2015-16	4 515	25
2016-17	4 681	25
2017-18	6 237	25
2018-19	5 092	25
2019-20	4 957	25
2020-2021 (provisoire)*	3 382	21

Source : S.N.F.S.

* Production provisoire de sucre métropolitaine

En 2020-21, la production métropolitaine est de 3,382 M de t, et les utilisations se répartissent de la manière suivante : 2,8 millions de t de sucre vendus en France, 1,7 millions de t de sucre vendus sur l'UE et 0,2 millions de t de sucre exporté vers les pays tiers.

En France, le bilan prévisionnel fait apparaître des utilisations de sucre** à hauteur de 2,8 millions de tonnes, dont plus des 2/3 sont destinés à la consommation humaine (sucre de bouche et industries alimentaires) et le tiers restant aux industries chimique, pharmaceutique et pour l'alcool et l'éthanol.

** La définition de la production de sucre (Règlement (UE) 2017/1185) comptabilise les quantités produites au stade sirop quel qu'en soit l'usage ultérieur (alimentaire, non alimentaire, alcool / éthanol).

3 Surfaces betteravières

En 2020-2021, la betterave sucrière est cultivée dans 7 régions de France pour environ 421 000 hectares¹.

Betteraves destinées aux sucreries et sucreries-distilleries

Régions	Hectares
Hauts-de-France	209 400
Grand Est	106 900
Ile-de-France	43 400
Normandie	27 200
Centre-Val de Loire	29 900
Bourgogne Franche-Comté	2 600
Pays de la Loire	1 200
Total	420 600

Source : Agreste, au 01/02/2021 (semis 2020)

1-Ce total comprend également les surfaces françaises de betteraves réservées à la production d'alcool et de bioéthanol.

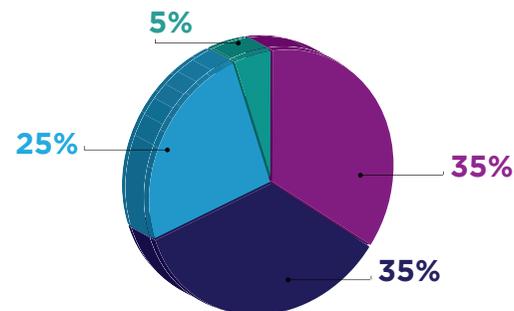
4 Évolution de la production betteravière

Betteraves à sucre (tous usages confondus)

Campagne sucrière	Ensemencements (1 000 ha)	Richesse en sucre (°S)	Rendements betteraviers (t à 16 °S/ha)	Tonnage de betteraves récoltées (millions de t à 16 °S)
2009-10	372	19,5	94,2	32,9
2010-11	381	18,0	83,9	31,9
2011-12	390	18,7	96,8	37,8
2012-13	386	18,1	85,8	33,1
2013-14	391	17,6	85,3	33,4
2014-15	405	17,7	92,8	37,6
2015-16	383	18,3	87,8	33,6
2016-17	402	18,3	85,8	34,5
2017-18	485	18,0	96,1	46,7
2018-19	485	19,0	82,0	39,6
2019-20	445	17,8	85,0	37,8
2020-21 (estimations)	421	17,1	64,5	27,1

Sources : C.G.B., I.T.B.

Ventilation de la production betteravière en 2020-2021



- Betteraves transformées en sucre commercialisé sur le marché Français
- Betteraves transformées en sucre commercialisé sur le marché européen
- Betteraves transformées en alcool et éthanol
- Betteraves transformées en sucre commercialisé sur le marché mondial

Les rendements betteraviers se sont nettement améliorés en plus de 50 ans (48,3 tonnes par hectare en 1960-61, contre 85 tonnes par hectare en 2019-20). Cette progression est essentiellement due aux progrès dans les domaines de la génétique, de la sélection des semences, de la lutte contre les maladies et parasites, et de la mécanisation des différents travaux de culture et de récolte.

Grâce à l'amélioration variétale et aux progrès techniques, les rendements sont passés de 8 tonnes de sucre à l'hectare à la fin des années 70 à 13 t/ha en moyenne ces 5 dernières années (14 t/ha en 2011). Cette productivité associée à la réduction des intrants fait de la filière betterave-sucre française la plus performante au monde.

« La campagne 2020-2021 se distingue par des rendements inhabituels, dus à la maladie de la jaunisse, avec des pertes de rendement moyen de l'ordre de 30% ».

Source : C.G.B.

5 La filière bio en France

Les acteurs du secteur betterave-sucre en France sont engagés depuis plusieurs années dans une filière de production de sucre de betteraves bio, avec des surfaces en expansion constante : **1 000 hectares de betteraves cultivées en bio en 2019, 1 500 hectares en 2020, et un objectif de doublement des surfaces pour la campagne 2021.**

La campagne betteravière 2020 a été fortement impactée par le virus de la jaunisse et par la sécheresse, qui ont touché de manière égale les surfaces de betteraves bio et conventionnelles. Les rendements 2020 sont en moyenne de 22 t de betteraves/ha en bio et de 62 t/ha (estimation) en culture conventionnelle, soit un écart de rendement supérieur à 60 %.

6 L'industrie sucrière française : une contribution positive à la balance commerciale du pays

En 2020-2021, les exportations (vers les pays-tiers) et les expéditions (vers les pays de l'UE) françaises de sucre en l'état vont atteindre 1,8 Mt, à comparer à des importations de 0,4 Mt. Les exportations nettes (exportations - importations) ont représenté, en 2019-2020, 45% de la production française de sucre (DOM inclus). Le sucre est principalement expédié vers des pays de l'UE : Italie, Espagne, Royaume-Uni, Allemagne. Hors UE, les premiers clients sont situés en Afrique de l'Ouest, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

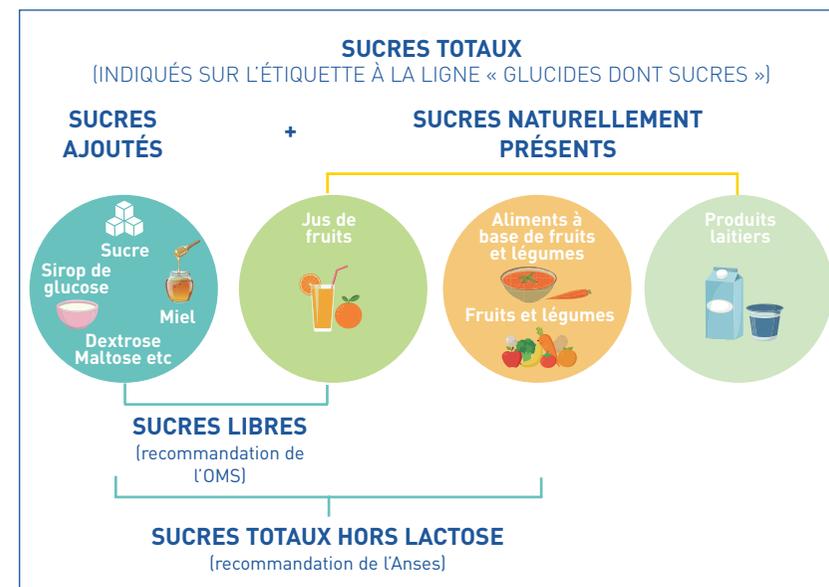
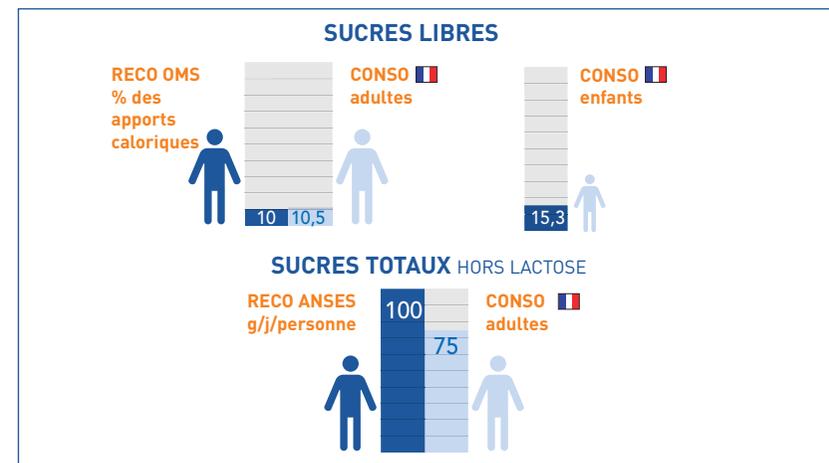
Ainsi, avec un solde positif de 690 millions d'euros en 2020 (année civile), la contribution de l'industrie sucrière à la balance commerciale du pays est essentielle.

7 Consommation de sucres en France

Les ventes de sucre reflètent uniquement une notion de disponibilité ou de volumes de sucre mis sur le marché, à l'échelle d'un pays ou d'une population. **En France, les ventes par habitant sont stables depuis plus de 50 ans.**

Concernant les consommations de sucres, voici les recommandations de l'OMS et de l'ANSES. La recommandation forte de l'OMS est de limiter les **sucres libres** (sucres ajoutés et sucres naturellement présents des jus de fruits), incluant le sucre de canne ou de betterave, à moins de 10 % des calories quotidiennes (soit 50 gr pour 2 000 Kcal) pour la prévention de l'obésité et de la carie. L'ANSES a proposé une autre recommandation : ne pas consommer plus de **100 g par jour de sucres (hors lactose)**, c'est-à-dire l'ensemble des sucres apportés par l'alimentation, qu'ils soient naturellement présents (le glucose, le fructose ou le saccharose des fruits) ou bien ajoutés aux aliments (le saccharose de betterave ou de canne, les sirops de glucose, le miel principalement).

En moyenne les adultes respectent les recommandations mais les enfants les dépassent nettement. Comme c'est une moyenne, beaucoup d'adultes sont cependant au-dessus de la recommandation.

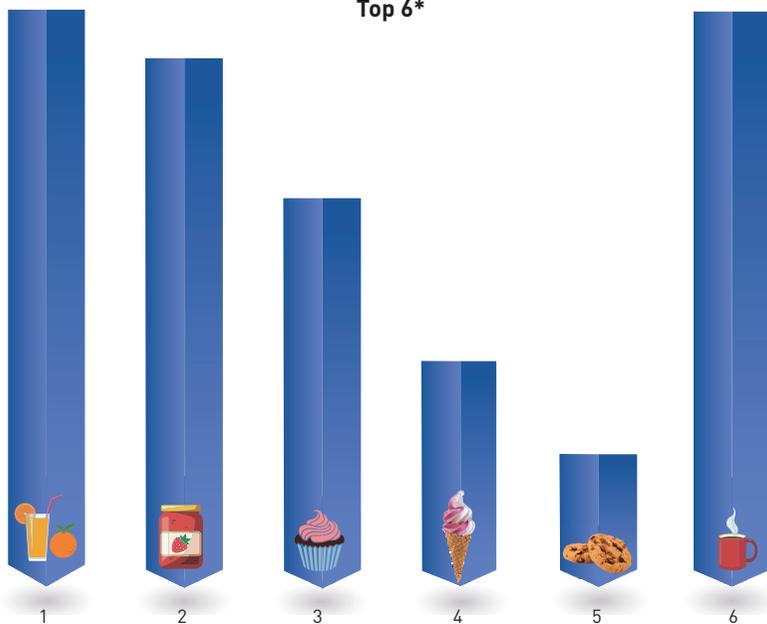


Principaux contributeurs en sucres libres dans notre alimentation

Les enquêtes de consommation évaluent les aliments qui contribuent le plus aux apports en sucres libres (sucre + autres sucres ajoutés + sucres naturellement présents dans les jus de fruits).

Aliments contributeurs de sucres libres (% des apports totaux en sucres libres)

Top 6*



■ 1 - Boissons (dont jus de fruits)	24 %
■ 2 - Produits sucrés (sucre, confiture, chocolats, confiseries).....	22 %
■ 3 - Pâtisseries et gâteaux	16 %
■ 4 - Entremets (crèmes desserts, glaces...)	9 %
■ 5 - Biscuits sucrés	5 %
■ 6 - Autres (produits laitiers, boissons chaudes, compotes)	24 %

* Population 3 ans et plus
Source : CCAF 2019 (Credoc)



9. Le Marché du SucreP12

Le marché du sucre en 2020P12

Bilan sucrier de l'Union Européenne à 27P12

10. L'industrie sucrière européenne en 2020-2021, hors DOMP13

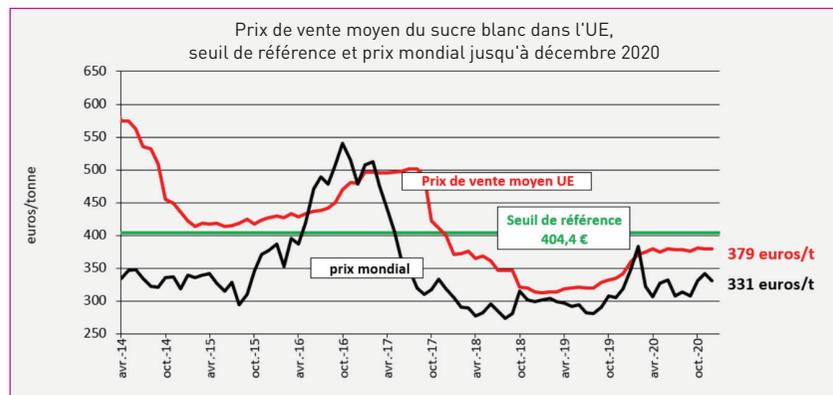
Les chiffres de ce Mémo statistique tiennent compte de la campagne 2020-2021, lorsque les chiffres pour cette campagne sont disponibles.

Le marché du sucre en 2020

Après une campagne 2017/2018 au cours de laquelle l'UE a retrouvé, après des années de limitation de ses exportations en liaison avec les règles de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), une part plus conforme à ses capacités sur le marché mondial, la filière betterave-sucre a été confrontée à une crise sans précédent. Celle-ci a trouvé ses origines dans les fortes augmentations de production de certains grands pays sucriers et donc à une surproduction mondiale. Les cours mondiaux, et avec eux le cours UE, ont chuté et sont restés très bas tout au long de la campagne 2018/2019 et jusqu'à la fin de l'année 2019.

Depuis janvier 2019, le marché communautaire est déficitaire. En début d'année 2020, les fondamentaux du marché étaient mieux orientés, un déficit important étant alors attendu sur le marché mondial. La pandémie de la Covid-19 est malheureusement venue impacter négativement le marché mondial du sucre et contrarier la reprise du prix mondial.

Le prix communautaire du sucre relevé par le système d'information sur les prix du sucre de l'UE a néanmoins poursuivi sa progression au cours des tout premiers mois de l'année, pour finalement se stabiliser aux environs de 370 à 380 €/t, bien en deçà toutefois du seuil de référence fixé à 404,4 €/t dans l'Organisation Commune des Marchés agricoles de l'UE.



Sources : Commission, ICE

Bilan sucrier de l'Union Européenne à 27

Toutes utilisations, y compris utilisations industrielles (en milliers de tonnes de sucre blanc).

	Production	Utilisations	Exportations*	Importations*
2020-2021 (prévisionnel)	14 500	14 950	900	1 600
2019-2020	16 265	14 805	1 200	1 713

* Ces données ne comprennent pas les importations et les exportations de sucre sous forme de produits transformés ni les variations de stock.

L'Union Européenne à 27 pays a produit, en 2020-2021, 14,5 millions tonnes de sucre blanc. Les utilisations couvrent la consommation alimentaire ainsi que diverses utilisations industrielles : fabrication d'alcool et d'éthanol, de levures, de produits pharmaceutiques et chimiques, etc.

Source : Commission Européenne.

L'industrie sucrière européenne en 2020-2021 hors DOM

Pays	Nombre de sucreries en activité	Production de sucre (betterave) en 2020-2021 (prévisionnel) Valeur en blanc En milliers de tonnes	Nombre de planteurs	Rendement sucre (provisoire)
	2019-2020	2020-2021 (t/ha)	2019-2020	2020-2021
Allemagne	18	4 105	25 832	11,7
Autriche	2	320	4 400	12,2
Belgique Luxembourg	3	762	6 707	13,3
Danemark	2	393	821	11,8
Espagne	5	380	6 000	13,6
Finlande	1	69	588	6,0
France	21	3 408	26 000	9,4
Grèce	1	0	1 000	-
Hongrie	1	104	222	8,9
Italie	2	223	4 000	7,9
Lituanie	2	138	200	9,4
Pays-Bas	2	1 092	8 855	13,7
Pologne	17	2 000	30 643	8,3
République Tchèque	7	555	900	9,7
Roumanie	3	145	697	7,2
Royaume-Uni	4	900	2 798	11,6
Slovaquie	2	177	218	7,3
Suède	1	311	1 152	10,5
Croatie	2	126	900	10,5
U.E. à 28	96	15 400	121 933	10,4

Sources : Commission européenne, FranceAgriMer - C.E.F.S. - C.I.B.E.

Carte de l'Europe sucrière en 2020-2021 (hors DOM)



Les points représentent chaque sucrerie.

Sources : S.N.F.S., A.G.P.



MONDE



11. Bilan sucrier mondial	P16
12. Évolution de la production sucrière mondiale	P16
13. Géographie sucrière mondiale : principaux pays producteurs	P17
14. Régions de culture de plantes sucrières et pays producteurs de sucre	P18

Les chiffres de ce Mémo statistique tiennent compte de la campagne 2020-2021, lorsque les chiffres pour cette campagne sont disponibles.

11 Bilan sucrier mondial

Du 1^{er} octobre au 30 septembre

en milliers de tonnes de sucre tel quel¹

oct/sept	2018/19	2019/20	2020/21
Stock initial	93 594	96 735	97 608
Production	174 134	171 156	169 040
Consommation	171 218	170 274	173 822
Stocks finaux	96 735	97 608	92 779

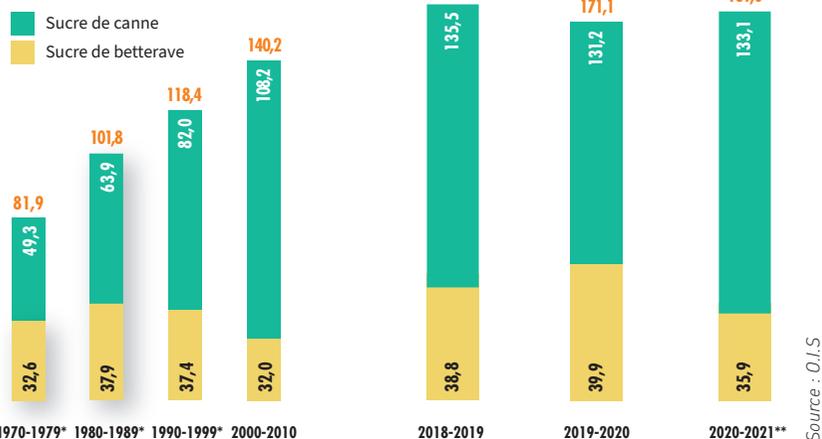
1- Dans les présentes données statistiques, certains des chiffres sont exprimés en sucre blanc, d'autres en sucre brut, d'autres en sucre tel quel. Les statistiques mondiales sont généralement exprimées en sucre brut ; toutefois l'O.I.S. exprime des statistiques bilans en tel quel depuis 2015. Le taux de conversion pour passer du brut au blanc, donné par le Conseil International du Sucre, et utilisé ici par l'O.I.S., est de 0,92. Le taux de conversion pour passer du blanc au brut est de 1,09.

Sources : O.I.S. - S.N.F.S.

12 Évolution de la production sucrière mondiale

Par campagne (en milliers de tonnes de sucre brut)¹

Production Mondiale / moyennes décennales et 3 dernières campagnes



1- Le graphique réunit les chiffres des campagnes nationales dont les dates varient selon les pays, contrairement au tableau des bilans établi à une date fixe. Il en résulte de légères différences. Le sucre de canne représente désormais 78,7 % de la production mondiale.

*Valeur en sucre brut - **Estimations

Le sucre dans le monde Source : F.O. Licht

107 pays producteurs de sucre

8 cultivent canne et betterave

33 cultivent uniquement de la betterave

66 cultivent uniquement de la canne

13 Géographie sucrière mondiale : principaux pays producteurs⁽¹⁾

Du 1^{er} octobre au 30 septembre

Données exprimées en milliers de tonnes de sucre tel quel

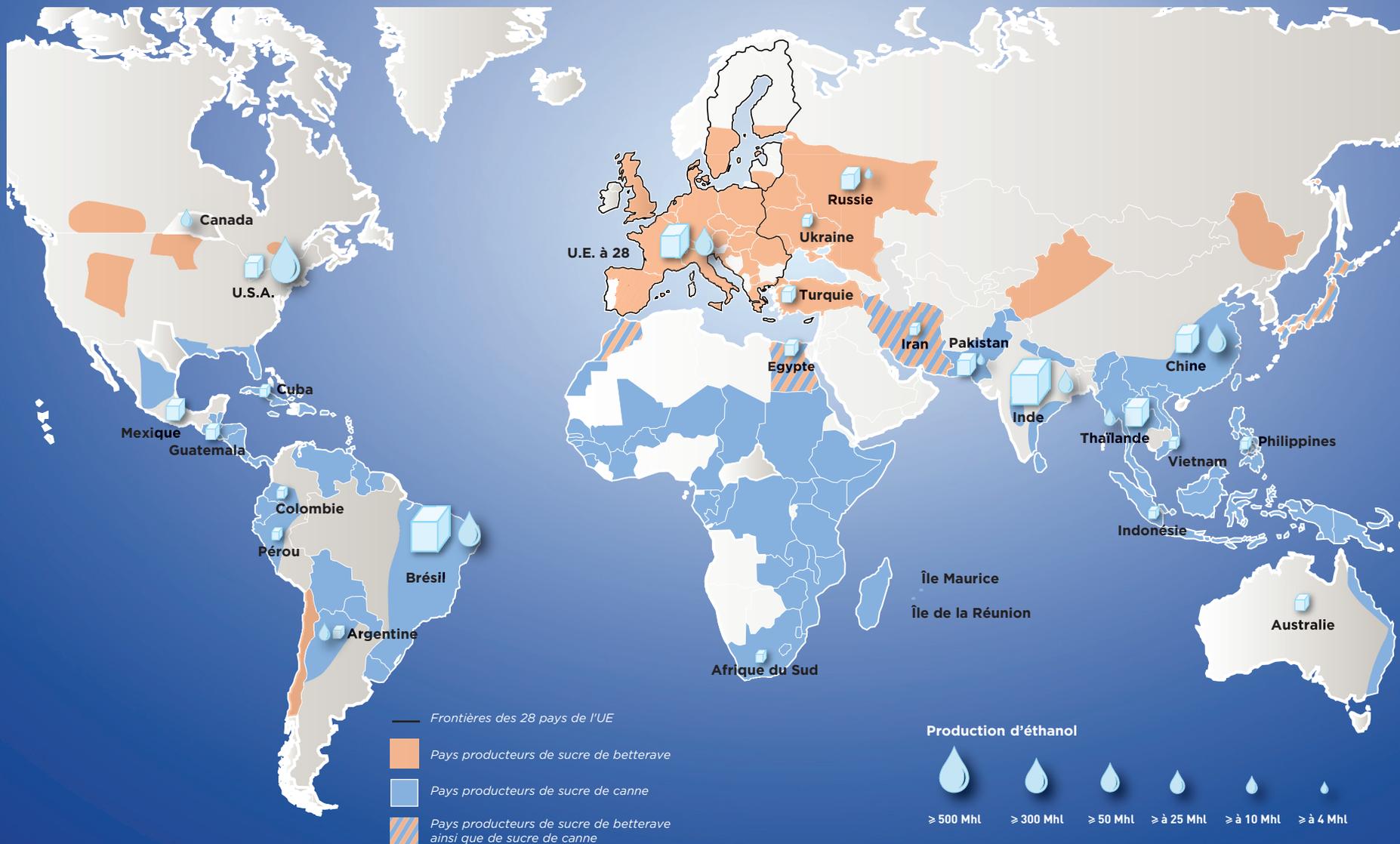
Pays	2019/2020	2020/2021 (prévision)
Brésil	39 814	36 542
Inde	27 420	31 000
UE	16 265	14 500
Chine	10 415	10 750
Thaïlande	8 284	7 800
Etats-Unis	6 801	7 641
Mexique	5 278	6 060
Pakistan	5 190	5 500
Russie	7 900	5 130
Australie	4 194	4 277
Turquie	2 536	3 000
Egypte	2 280	2 700
Guatemala	2 764	2 650
Indonésie	2 100	2 200
Colombie	2 179	2 200
Afrique du Sud	2 150	2 035

(1) Les pays sont classés dans l'ordre décroissant de leur production 2020/2021.

L'UE est le 3^e producteur mondial de sucre et elle est le 1^{er} producteur mondial de sucre de betteraves.

Régions de culture de plantes sucrières et pays producteurs de sucre

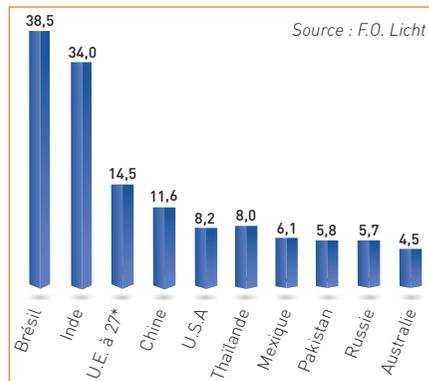
Principaux pays producteurs de sucre
(en millions de tonnes de sucre - valeur tel quel)



Le sucre dans le monde 2020-2021

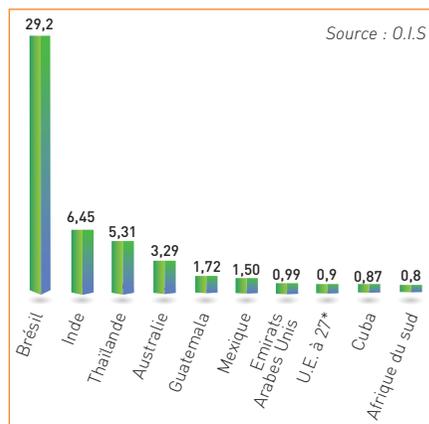
Les 10 premiers producteurs

Assurent 77% de la production sucrière mondiale, soit 131,2 millions de tonnes de sucre (valeur brut) :



Les 10 principaux exportateurs

Exportations (en millions de tonnes de sucre tel quel) :



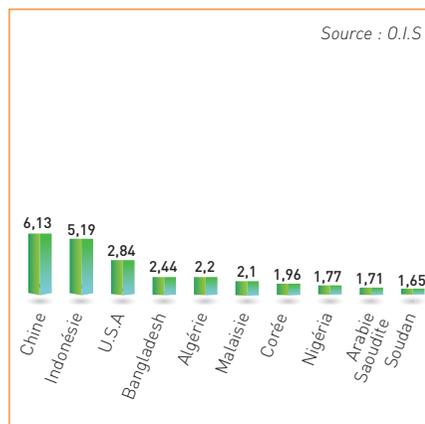
Les 10 premiers utilisateurs

Représentent 60% de sucre consommé dans le monde, soit 103,53 millions de tonnes de sucre (valeur tel quel) :



Les 10 principaux importateurs

Importations (en millions de tonnes de sucre tel quel) :



*Source : Commission Européenne

AUTRES DÉBOUCHÉS



15. Les co-produits en France et en EuropeP22

16. Alcool et bioéthanol en France, en Europe et dans le MondeP23

17. Chiffres-clésP33

Les chiffres de ce Mémo statistique tiennent compte de la campagne 2020-2021, lorsque les chiffres pour cette campagne sont disponibles.

15 Les co-produits en France et en Europe

En moyenne, une tonne de betterave donne 160 kg de sucre, 500 kg de pulpes humides et 38 kg de mélasse.

En moyenne, une tonne de canne permet de produire 115 kg de sucre et 35 kg de mélasse. Un hectare de betterave produit environ 9000 litres d'éthanol alors qu'un hectare de canne à sucre en produit entre 5000 et 8000 litres.

Pulpe

Les betteraves, une fois épuisées en sucre par diffusion dans l'eau chaude, prennent le nom de pulpes, utilisées en alimentation animale. Riches en vitamines, protéines et minéraux, elles contiennent également du sucre résiduel. Cette composition en fait un aliment de choix pour les animaux, notamment pour les ruminants qui les consomment fraîches ou déshydratées.

Elles connaissent aujourd'hui **de nouveaux débouchés industriels : agent d'opacification des pâtes à papier, isolants à base de fibres naturelles pour la construction, filtration des effluents industriels...**

Production de pulpes en France

Campagne 2019-20	Tonnage brut	Tonnage de matières sèches
Pulpe surpressée	2 006 876 t	561 925 t
Pulpe déshydratée	1 395 955 t	1 228 440 t

Sources : A.R.T.B., C.G.B., U.S.I.C.A.

Production de pulpes en Europe à 28

Campagne 2019-20	Tonnage brut	Tonnage de matières sèches
Pulpe surpressée	9 887 771 t	2 410 045 t
Pulpe déshydratée	3 552 083 t	3 166 358 t

Sources : C.G.B., C.I.B.E.

Mélasse

Pour la sucrerie de canne ou de betterave, le produit final non cristallisé, visqueux et très coloré, est la mélasse ; on l'utilise comme support de fermentation pour la production d'alcool, de levures ou de micronutriments ainsi que dans les aliments composés pour les animaux.

■ Production par les Etats-membres de l'Europe à 28, campagne 2019-2020 : **3,5 millions de tonnes**

■ Production à la Réunion : **60 392 tonnes en 2020**

■ Production dans les Antilles :

- Martinique : **517 891 tonnes en 2020**

- Guadeloupe (GARDEL) : **18 436 tonnes en 2020**

Sources : C.E.F.S., Chambre d'Agriculture Réunion, Syndicat du sucre de la Réunion, Coderum, Guadeloupe : Données entreprises, Agreste.

Bagasse

La bagasse est un résidu ligno-cellulosique obtenu après broyage des cannes durant l'extraction du sucre et qui est aujourd'hui essentiellement utilisé comme combustible des chaudières de sucrerie.

Production à la Réunion : **478 451 tonnes (2020)**

Production en Martinique : **61 955 tonnes (2020)**

Production en Guadeloupe (GARDEL) : **123 028 tonnes (2020)**

Sources : Syndicat du sucre de la Réunion, Centre Technique de la canne et du sucre – Martinique, Coderum

Écumes

Co-produit du process sucrier, les écumes sont recueillies lors de la purification du jus de la betterave par précipitation des impuretés. Riches en sels minéraux et particulièrement en calcium, elles sont valorisées en agriculture comme engrais organique.

16 Alcool et bioéthanol en France, en Europe et dans le monde

L'alcool éthylique ou éthanol, plus couramment appelé « **alcool** », est produit soit par synthèse soit par fermentation et distillation de substrats agricoles (origine betterave ou canne, céréales ou vinique).

Pour la filière sucre, la production se fait par fermentation du sucre contenu dans les jus extraits de la betterave ou de la canne, dans les sirops issus de la cristallisation ou dans la mélasse.

L'alcool est utilisé dans l'alimentation (alcool de bouche), dans l'industrie (solvant pour la chimie), en parfumerie, en pharmacie, par exemple pour le gel hydro-alcoolique. Il est aussi de plus en plus utilisé comme carburant et prend alors le nom de **bioéthanol**.

LA FRANCE

La France est le 1^{er} producteur européen d'alcool en 2020 avec un volume représentant 25% de la production européenne, devant l'Allemagne (16%) et le Royaume-Uni et l'Espagne (8%).

Source : SNPAA

Production d'alcool en France (en milliers d'hl)

Origine	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Betteravière*	9 000	8 050	9 710	9 140	8 742
Céréalière	8 600	7 750	8 141	8 421	8 493
Vinique (estimation)	500	430	430	419	626
Total	18 130	16 230	18 281	17 980	17 861

* comprend l'alcool de mélasse

Source : S.N.P.A.A.

La filière alcool agricole en France

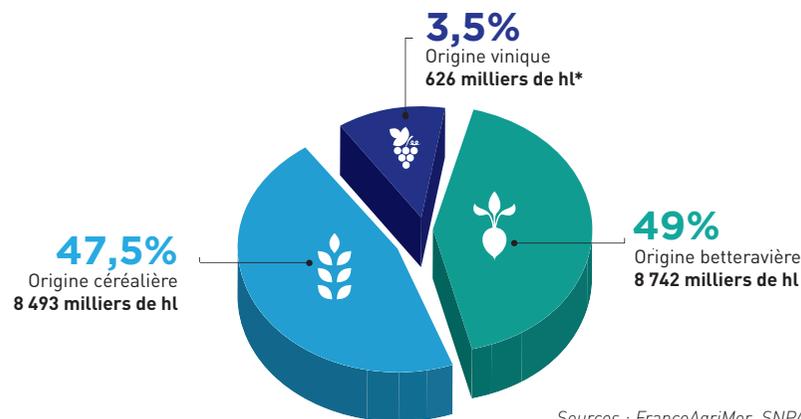


La France représente 25% de la production d'alcool européenne.
Deux tiers de l'alcool produit en France est utilisé comme bioéthanol (France ou export).

Source : S.N.P.A.A.

FRANCE

Production d'alcool et de bioéthanol en 2019-2020
Répartition 2019-2020 en fonction de l'origine (en %)



Sources : FranceAgriMer, SNPAA

*Règlement européen (RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2020/592 DE LA COMMISSION du 30 avril 2020) autorisant la distillation de crise.

LE BIOÉTHANOL CARBURANT EN FRANCE

Volume de bioéthanol carburant dans la production d'alcool en France

En millions d'hl	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20*
Production d'alcool	18,1	16,3	18,3	17,9	17,8
Dont bioéthanol	11,6	10	11	10,5	11,1
Bioéthanol de betteraves	3,8	3	4,2	3,5	3,5

* Provisoire

Sources : S.N.P.A.A., C.G.B.

Les producteurs français d'alcool agricole sont mobilisés pour faire face à la crise sanitaire et satisfaire la demande des fabricants de **gels hydro-alcooliques**. La principale substance active biocide utilisée pour la fabrication de ces gels est l'alcool éthylique (ou éthanol).

Utilisation de bioéthanol en 2019

Selon la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI), les volumes déclarés au titre de la Taxe incitative Relative à l'Incorporation des Biocarburants (TIRIB) en **2019** ont été les suivants :

- Ethanol en incorporation directe : **6,8 Mhl**
- Ethanol dans l'ETBE : **3,1 Mhl**
- Quantité totale d'éthanol incorporé : **9,9 Mhl**

Le taux officiel d'incorporation d'énergie renouvelable dans l'essence est de 7,95% en 2019.

Objectifs d'incorporation de biocarburants dans l'essence en France (en énergie)

France	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Objectifs	7,00 %	7,50 %	7,50 %	7,90 %	8,20 %	8,60 %	9,20 %

Source : Code des Douanes

Taxe incitative à l'incorporation de biocarburants (TIRIB) : L'éthanol de résidus (amidon résiduel et 45% (50% à partir de 2022) de l'égout pauvre de deuxième jet) est compté au-dessus de 7% à hauteur de 0,2% en 2019 et 0,4% en 2020 et 0,8% en 2021 et 1% en 2022.

Incorporation de bioéthanol dans l'essence (y compris compte double)

Bioéthanol et autres*	2014	2015	2016	2017	2018	2019
(% essence)	6,11 %	6,40 %	7,00 %	7,50 %	7,82 %	7,95 %

*autres : huile de palme hydro-traitée

Bilan SP95-E10 et Superéthanol-E85 en 2020 en France

■ Superéthanol-E85 :

Le superéthanol E85, commercialisé depuis 2007 en France, contient entre 60 et 85 % de bioéthanol, le reste étant de l'essence sans plomb.

Par rapport à fin 2019, **32 % de stations supplémentaires distribuent du Superéthanol-E85 soit 565 stations supplémentaires**. Début janvier 2021, **2 305 stations-service le proposent, soit 1 station sur 4*** (25 % des stations). Les régions Occitanie (26 %), Hauts-de-France (22 %) et Provence-Alpes Côtés d'Azur (21 %) comptent le plus fort taux d'équipement en stations E85. Les volumes de E85 **ont augmenté en moyenne de 4% en 2020** par rapport à 2019, alors que la consommation d'essence a baissé de 14%, pour dépasser la barre des 350 millions de litres. Moins taxé car plus écologique, ce carburant reste le moins cher du marché : **à 0,67*€ le litre en moyenne**, il permet d'économiser plus de 500 euros par an pour 13 000 kilomètres parcourus, par rapport aux autres essences.

*prix-carburants.gov.fr

Des boîtiers de conversion E85 homologués par l'Etat :

Plus de 15 000 boîtiers de conversion E85 homologués ont été installés en France en 2020.

L'arrêté du 19 février 2021 modifiant l'arrêté du 30 novembre 2017 relatif à l'homologation de boîtier de conversion E85 élargit le périmètre en incluant les véhicules de 15 CV et plus et ceux équipés de filtres à particules. Ces mesures permettent d'augmenter l'éligibilité à environ 9 véhicules du parc essence sur 10.

15 modèles de boîtiers de conversion E85 ont déjà été homologués par l'Etat. Ils sont proposés par 5 fabricants (détails sur www.infoe85.fr) : Biomotors, FlexFuel Energy Development, ARM Engineering, Borel et, plus récemment, eFlexFuel.

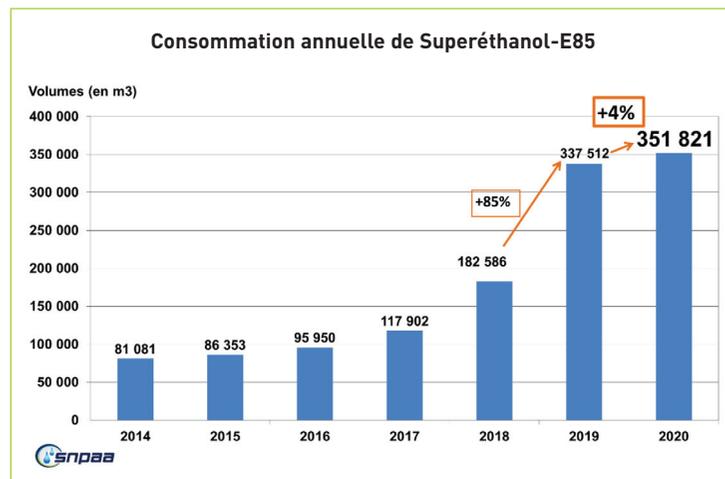
Le coût moyen d'un boîtier E85 – installation comprise – est de 1000 euros TTC. Une fois le boîtier installé, la carte grise est modifiée pour signaler le changement d'énergie. Le véhicule équipé peut rouler indifféremment au SP95, SP98, SP95-E10 ou au Superéthanol-E85 et cela dans n'importe quelle proportion.

En outre, la **part régionale de la carte grise est gratuite dans 10 régions et à moitié prix dans 2 autres** – Centre-Val de Loire et Bretagne – pour les véhicules équipés d'un boîtier de conversion E85 homologué par l'Etat dont la carte grise a été modifiée, comme pour les véhicules flex-E85 d'origine. Cette exonération est limitée à 750 euros pour les voitures équipées d'un boîtier de conversion E85.

Retrouvez la liste officielle des fabricants de boîtiers E85 homologués par l'Etat sur infoe85.fr

Pour rouler au Superéthanol-E85, les automobilistes peuvent également opter pour des véhicules flex-E85 d'origine. Après le succès de son SUV Kuga FlexiFuel E85 en 2019, le constructeur Ford passe encore une étape avec une gamme de 6 nouveaux véhicules flex-E85 d'origine en 2021. Les modèles Flexifuel suivants seront commercialisés au 2^{ème} semestre 2021 : Fiesta, Puma, Focus mHEV, le nouveau Kuga FHEV, le Transit Connect et le Fiesta Van.

Jaguar – Land Rover a également investi dans le Superéthanol-E85, depuis le 2^{ème} semestre 2020, avec le Discovery Sport Flexfuel Hybride, le Range Rover Evoque Flex Fuel Hybride, et le Jaguar E-PACE hybride Flex Fuel.



■ SP95-E10

Le SP95-E10, commercialisé depuis 2009 en France, contient 90 % d'essence d'origine fossile et jusqu'à 10 % de bioéthanol.

Première essence de France depuis 2017, le SP95-E10 poursuit son ascension en 2020. Sa part de marché annuelle progresse de près de 1 point pour atteindre 48,5 % en 2020. Malgré l'impact de la crise de la Covid-19 sur sa progression, **il atteint en décembre 2021 une part de marché record de 50,9 %***. Il est **vendu près de 4 centimes moins cher que le SP95 en moyenne dans la même station**. Dans le contexte de hausse des prix des carburants, depuis début novembre 2020, il est de plus en plus attractif pour les automobilistes, pour remplacer l'ancienne essence SP95 destinée à disparaître.

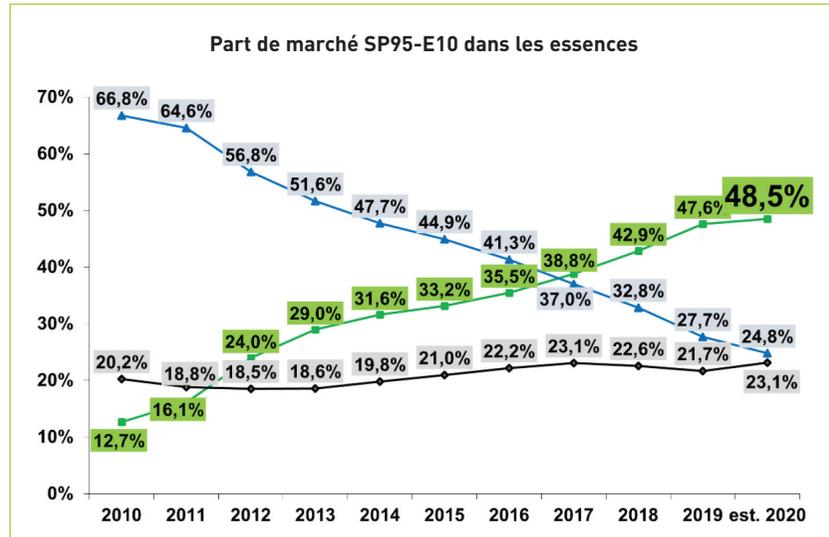
*prix-carburants.gov.fr

Une énergie renouvelable immédiatement disponible

Le bioéthanol est une énergie renouvelable : La biomasse (betteraves, céréales) est transformée en bioéthanol qui est brûlé dans les moteurs de voiture essence pour devenir du CO₂. Ce CO₂ est recapté par photosynthèse par la biomasse.

Le bioéthanol est à ce jour la seule énergie renouvelable immédiatement disponible pour remplacer partiellement l'essence. Il participe activement à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les transports.

Le bioéthanol produit en Europe permet de diminuer les émissions nettes de gaz à effet de serre de 72 % en moyenne (ePURE 2019).



50 000
agriculteurs*



- de 1%
de la surface agricole
utile française¹



12
sites de production²



1 Milliard
d'euros investis
par la filière



590
millions de CA en 2020³



9 000
emplois directs, indirects et induits



230
millions d'euros dans la balance
commerciale française
en 2020⁴



500 000
tonnes de pétrole
économisées en
2020⁵

1- Soit 300 000 hectares pour la production de bioéthanol et de ses coproduits alimentaires.

2- Alcool brut, dont 5 unités industrielles récentes d'envergure mondiale.

3- 2019 : 640 M€ (moyenne éthanol T2 Rotterdam).

4- 2019 : 390 M€ (sur la base moyenne cotation essence Rotterdam).

5- 2019 : 560 000 tonnes de pétrole économisées.

*- Dont 20 000 producteurs de betterave

L'EUROPE

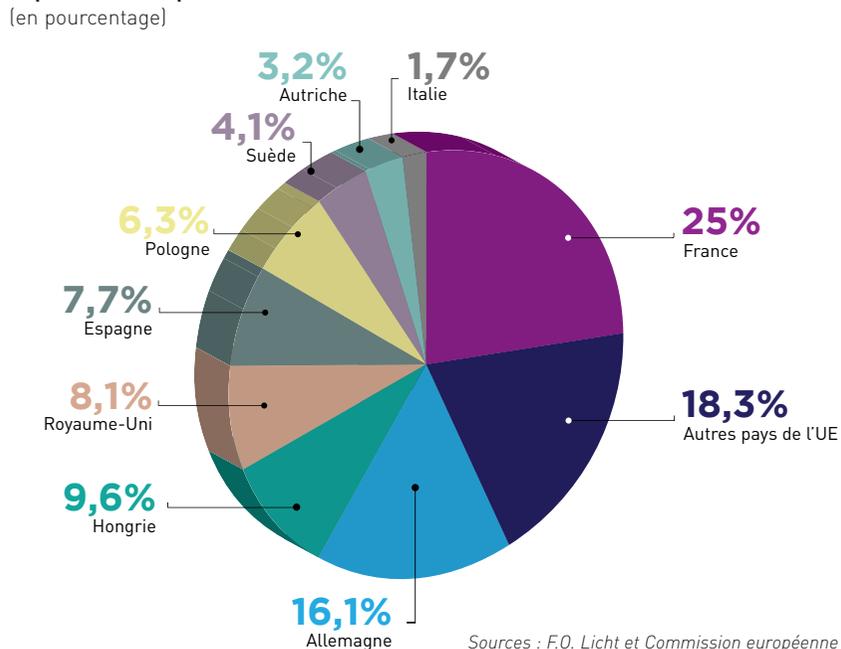
Production d'alcool et de bioéthanol en Europe (en milliers d'hl)

Pays	2015	2016	2017	2018	2019	2020*
Allemagne	12 020	12 500	12 700	11 170	10 280	10 900
Autriche	2 170	2 170	2 350	2 500	2 500	2 150
Espagne	5 230	3 300	4 070	5 520	5 780	5 200
France	19 000	17 250	17 200	18 250	17 850	16 900
Hongrie	2 210	2 210	7 100	7 560	8 000	6 500
Italie	1 340	1 340	950	950	1 080	1 140
Pologne	3 200	3 450	3 730	3 800	4 090	4 250
Royaume-Uni	7 200	8 000	11 100	9 300	4 600	5 500
Suède	1 850	1 800	2 500	2 450	2 800	2 800
Autres pays de l'UE	18 510	17 340	13 690	16 910	14 190	12 360
Total UE à 28	72 730	69 360	75 390	78 410	71 170	67 700

* Estimations

Source : F.O. Licht

Répartition de la production d'alcool et de bioéthanol en 2020 (en pourcentage)



En Europe, le bioéthanol est utilisé en mélange à l'essence, soit pur, soit après transformation en ETBE (éthyl-butyl-éther composé de moitié d'éthanol et de moitié d'un dérivé du pétrole, l'isobutylène).

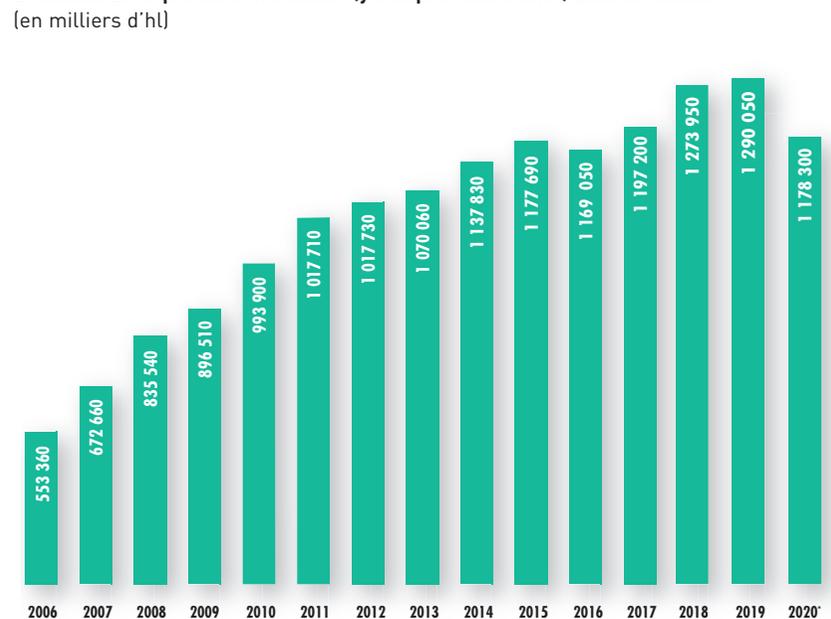
Utilisations d'alcool agricole en Europe

Utilisation (Mhl)	2018		2019	
Alimentation	10,7	15%	10,3	14%
Industriel/Autres	10,2	14%	9,2	13%
Carburant	49,9	71%	52,3	73%
Total	70,8	100%	71,8	100%

Source : Commission européenne

LE MONDE

Évolution de la production d'alcool (y compris bioéthanol) dans le monde (en milliers d'hl)



* Estimations

Source : F.O. Licht

L'éthanol et l'alcool dans le monde

Les 10 principaux producteurs d'éthanol et d'alcool (en milliers d'hectolitres)

Pays	2015	2016	2017	2018	2019	2020*
États-Unis	575 300	595 000	615 340	623 760	613 259	544 000
Brésil	304 960	289 520	277 781	331 160	331 160	355 870
Chine	96 650	100 000	95 000	100 000	98 000	92 000
Union européenne	72 730	69 360	75 390	76 900	71 170	67 700
Inde	23 740	24 000	20 600	34 500	31 800	37 500
Canada	18 600	18 050	19 400	19 000	21 100	18 950
Thaïlande	14 930	15 500	16 570	16 920	18 490	17 300
Argentine	9 600	10 690	12 300	12 740	12 430	10 080
Russie	5 690	5 700	6 980	5 850	6 500	6 400
Pakistan			6 150	7 250	5 000	4 650
Autres	3 750	3 800	51 689	45 870	81 141	23 850
10 premiers producteurs	1 125 950	1 131 620	1 197 200	1 273 950	1 290 050	1 178 300

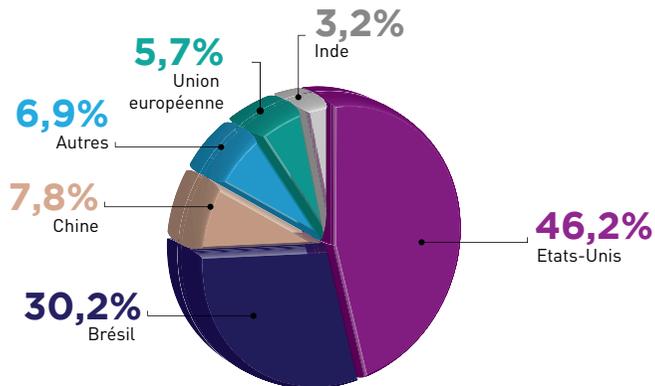
* Estimations

Source : F.O. Licht

Les dix premiers producteurs représentant 95 % du volume total de la production mondiale d'alcool en 2019.

Répartition de la production d'alcool (y compris bioéthanol) en 2020

(en pourcentage)



Sources : F.O. Licht et Commission européenne

CONSTANTES

- 1 hectolitre (hl) de bioéthanol = 79,3 kg
- 1 hectolitre (hl) d'essence = 75 kg
- 1 tonne (t) de bioéthanol = 12,6 hl

POUVOIR CALORIFIQUE INFÉRIEUR (PCI)

- En volume, PCI bioéthanol = 21,285 MJ/l
- En volume, PCI essence = 32,020 MJ/l

RAPPORT ÉNERGÉTIQUE ÉTHANOL/ESSENCE = 0,66

- Pour incorporer 1% de bioéthanol en PCI dans les essences, il faut ajouter 1,5% de bioéthanol en volume.
- Bioéthanol : 72% de moins de gaz à effet de serre que la filière essence (ePURE 2019)

CHIFFRES-CLÉS :

- 1 hectare de betterave = 89 tonnes de betteraves
- 1 hectare de betterave = 89 hl d'éthanol
- 1 hectare de betterave = 7,1 tonnes d'éthanol
- 1 hectare de betterave = 4,6 t équivalent pétrole

Sources : A.D.E.M.E., C.G.B., S.N.P.A.A.

bioéthanol®
Roulons plus vert et moins cher

www.bioethanolcarburant.com

Cultures Sucre a réalisé ce mémo statistique en consolidant les chiffres fournis par les organismes suivants :

- **AGRESTE**, tél. +33 (0)1 49 55 40 11, www.agreste.agriculture.gouv.fr
(Le service statistiques ministériel de l'agriculture)
- **A.R.T.B., Paris**, tél. +33 (0)1 44 69 41 84, www.artb-france.com
(Association de Recherche Technique Betteravière)
- **C.E.F.S., Bruxelles, Belgique**, tél. +32 (2) 762 0760, www.cefs.org
(Comité Européen des Fabricants de Sucre)
- **C.G.B., Paris**, tél. +33 (0)1 44 69 39 00, www.cgb-france.fr
(Confédération Générale des Planteurs de Betteraves)
- **C.I.B.E., Bruxelles, Belgique**, tél. +32 (2) 50 46 090, www.cibe-europe.eu
(Confédération Internationale des Betteraviers Européens)
- **COMMISSION EUROPEENNE, Paris**, tél. +32 2 299 11 11, www.ec.europe.eu
- **CREDOC**, tél. + 33 (0)1 40 72 85 10, www.credoc.fr
(Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie)
- **F.O. Licht GmbH, Ratzeburg, Allemagne**, tél. +49 4541 88920
- **FranceAgriMer, Paris - Montreuil**, tél. + 33 (0)1 73 30 30 00, www.franceagrimer.fr
(Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer)
- **ITB**, tél. + 33 (0)1 42 93 13 38, www.itbfr.org
(Institut Technique de la betterave)
- **O.I.S., Londres, Royaume-Uni**, tél. +44 (0207) 513 1144, www.isosugar.org
(Organisation Internationale du Sucre)
- **ODEADOM, Paris - Montreuil**, tél. + 33(0)1 41 63 19 70, www.odeadom.fr
(Office de développement de l'économie agricole des départements d'outre-mer)
- **S.N.F.S., Paris**, tél. +33 (0) 1 49 52 66 66, www.snfs.fr
(Syndicat National des Fabricants de Sucre de France)
- **S.N.P.A.A., Paris** tél. +33 (0) 1 49 52 66 97, www.alcool-bioethanol.net
(Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole)
- **Syndicat du Sucre de la Réunion, Sainte-Clotilde, La Réunion**
tél. (+262) 262 47 76 76, www.sucre.re

Cultures Sucre
Tél. : 01 44 05 39 99
E-mail : contact@cultures-sucre.fr

Retrouvez la version interactive du Mémo statistique en ligne sur notre site
www.cultures-sucre.com



www.cultures-sucre.com

Consommons mieux. Consommons raisonné.